

La biodiversité française en déclin

10 ans de chiffres-clés par
l'Observatoire national de la biodiversité

10 ans ONB



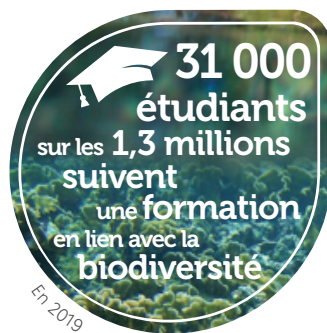
Depuis 2013, l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) met à disposition de tous des informations fiables et régulièrement actualisées sur l'état et la dynamique de la biodiversité en France, les pressions auxquelles elle est confrontée et les réponses que la société y apporte. Quels constats peut-on dresser en 2023 à partir des indicateurs publiés par l'ONB ? Comment la biodiversité et les menaces qui pèsent sur elle ont-elles évolué ces dix dernières années sur le territoire ?

Une prise en considération progressive des enjeux liés à la biodiversité

Une préoccupation croissante mais encore limitée

Ces dix dernières années, l'intérêt des citoyens et leur sensibilité aux enjeux de biodiversité se sont intensifiés. Le nombre de participants à des programmes de sciences participatives en lien avec la biodiversité a été multiplié par six entre 2011 et 2021, passant de 20 000 à 120 000. Témoins de ces changements, les étudiants suivant une formation initiale en lien avec la biodiversité sont de

plus en plus nombreux, passant de 23 300 à 31 000 entre 2010 et 2019.



Ce chiffre est toutefois à mettre en perspective avec le nombre total des étudiants (1,3 millions en 2019).

Il est à noter que le nombre d'emplois favorables à la biodiversité (hors agriculture biologique) n'a que légèrement augmenté entre 2010 et 2020, passant d'environ 37 600 à 49 000.

Des moyens financiers en hausse

La société dans son ensemble consacre davantage de financements à la protection de la biodiversité.

L'effort financier national pour la biodiversité, qui recense l'ensemble des dépenses de l'État, des collectivités, des entreprises et des particuliers affectées à la biodiversité, est passé de 1,9 à 2,6 milliards d'euros par an entre 2009 et 2020 (soit 0,1 % du produit intérieur brut (PIB) français).

Ces financements comprennent des actions de gestion des espèces et des espaces, de connaissance ou de réduction des pressions. Une partie est notamment utilisée pour acquérir des espaces naturels. 20 000 hectares de zones humides ont été acquis (engagement issu de la loi Grenelle) grâce aux financements des agences de l'eau. Elles ont consacré en moyenne 32 millions d'euros par an pour l'acquisition ou la gestion de milieux humides ces dix dernières années.

À l'échelle internationale, le montant annuel des aides publiques au développement (APD) de la France en faveur de la biodiversité a triplé, passant de 115 à 593 millions d'euros entre 2011 et 2020 (soit 5 % du montant de l'APD¹). En 2012, la France s'était engagée, dans le cadre de la convention sur la diversité biologique, à allouer chaque année un montant supérieur à 211 millions d'euros à maintenir jusqu'en 2020.

Des ambitions affichées, des résultats contrastés

Dans le même temps, plusieurs dispositifs ont été mis en place ou renforcés pour contribuer à la préservation et la restauration de la biodiversité.

Parmi eux figurent les mesures de protection, notamment pour les écosystèmes à forts enjeux de conservation. En 2020, 57 % de la surface de mangroves,

des écosystèmes très riches à l'interface terre-mer, font l'objet de mesures de conservation.

L'objectif de classer 20 % des eaux françaises en aires marines protégées à horizon 2020, fixé en 2012, a également été réalisé. Cependant, l'objectif de la stratégie de création d'aires

protégées de placer 2 % du territoire terrestre métropolitain en protection forte (par exemple, les cœurs de parcs nationaux) pour 2019 n'avait pas été atteint à cette date.

¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/les-chiffres-de-l-aide-francaise/>

Des pressions qui persistent voire s'intensifient

Malgré des signaux positifs sur le plan sociétal, les principales pressions n'ont pas été réduites significativement en France, et se sont, pour certaines, intensifiées pendant la dernière décennie.

Cinq grandes catégories de pressions d'origine humaine menacent la biodiversité², dans tous les milieux.

Ces pressions se cumulent, et ne sont pas forcément les mêmes selon les types de milieux (aquatiques, terrestres, marins) et entre métropole et outre-mer.

Leurs intensités diffèrent selon les territoires. Les espaces insulaires, isolés géographiquement, sont particulièrement vulnérables.



La destruction et la fragmentation des habitats naturels, du fait de la consommation d'espaces naturels pour des opérations d'aménagement du territoire ou de l'exploitation intensive de certains espaces agricoles et forestiers, **constituent la menace la plus importante pour la biodiversité.**

D'après les indicateurs suivis par l'ONB, elle ne diminue pas. L'artificialisation continue de progresser à un rythme supérieur à celui de l'accroissement de la population.

Les principaux écosystèmes détruits sont les prairies permanentes en métropole et les forêts de feuillus en outre-mer. Les milieux aquatiques sont aussi touchés par la fragmentation. En 2023, on compte en moyenne 1 obstacle à l'écoulement tous les 4 kilomètres de cours d'eau en métropole. En tout, un peu plus de la moitié du territoire métropolitain est constituée par des écosystèmes peu anthropisés.



La pression liée au **prélèvement direct des espèces sauvages** et les dommages associés **touche particulièrement les milieux marins.**

Même si la situation des stocks de poissons pêchés dans les eaux françaises s'améliore, avec un pourcentage de stocks non surpêchés qui est passé de 46 % à 59 % depuis 2013³, elle reste toutefois préoccupante.

Le chalutage, technique de pêche dominante, engendre d'autres impacts importants sur les écosystèmes (dégradations des habitats, captures accidentelles...).

Les captures accidentelles de dauphins communs (*Delphinus delphis*) liées aux activités de pêche dans les eaux françaises du golfe de Gascogne mettent ainsi en danger à terme leur population de l'Atlantique Nord-Est.

Des indicateurs par pression



1 obstacle
tous les **4 km**
de cours d'eau

En métropole,
en 2023



+14 %
de ventes de
de produits
phytosanitaires
pour usage
agricole

Entre 2009-2011
et 2018-2020



Au printemps,
les **oiseaux**
migrateurs
arrivent
4,7 jours plus
tôt

En métropole,
en 2022, par rapport
à 1986



14 espèces
exotiques
envahissantes
en plus dans
chaque
département

En 2013-2022
par rapport
à 2003-2012

² IPBES, 2019, Global assessment report - Summary for policy makers

³ Ifremer, 2022, Diagnostic 2021 sur les ressources halieutiques débarquées par la pêche française métropolitaine



Les pollutions, 3^e menace pesant sur la biodiversité, **impactent l'ensemble des milieux**. Elles ont évolué de façon différente selon les milieux et les types de pollution.

Dans les cours d'eau, la pollution par les macropolluants (issus des effluents domestiques, agricoles et d'élevage) a légèrement diminué depuis 2010. Dans le même temps, les ventes de produits phytosanitaires pour usage agricole ont augmenté de 14 % entre la période 2009-2011 et la période 2018-2020, alors qu'elles devaient être divisées par deux. De nombreux autres types de pollutions (micropolluants émergents, mais aussi lumineuses, sonores...) peuvent également affecter les écosystèmes et les espèces.



Le changement climatique est une pression supplémentaire sur le vivant et **ses impacts vont s'intensifier dans les prochaines années**.

Différents paramètres permettent de décrire le réchauffement climatique en cours. Le nombre annuel de jours de gel a diminué de 2,5 jours en moyenne par décennie entre 1961 et 2010 en métropole, soit environ 10 jours en 50 ans.

Le changement climatique conduit également à l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les épisodes de sécheresse. En métropole, la part des petits cours d'eau asséchés en été tend à s'accroître ces dix dernières années. Au moins un assec a été observé dans 41 % des stations de suivi des petits cours d'eau à l'été 2022 (mai-septembre) ; cette situation a concerné 92 départements de métropole, un niveau jamais atteint depuis le début des suivis en 2012.

Face à ces effets, de nombreuses espèces sont contraintes de **modifier leur aire de répartition** (plus au Nord ou plus en altitude) ou d'adapter leurs comportements. Ainsi, au printemps, les oiseaux migrateurs arrivent en France en moyenne 4,7 jours plus tôt en 2022 qu'en 1986.



Enfin, on observe une augmentation du nombre d'**espèces exotiques envahissantes** ces 10 dernières années. En moyenne, en métropole, 14 espèces exotiques envahissantes en plus sont dénombrées dans chaque département en 2013-2022 par rapport à la période 2003-2012.

Les milieux humides sont particulièrement concernés : 86 % des sites humides emblématiques de métropole et d'outre-mer ont recensé au moins une espèce exotique envahissante sur la période 2010-2020.

Ces espèces peuvent avoir de **nombreux impacts écologiques** (compétition avec les espèces indigènes, transmission de maladie, prédation, hybridation...), **socio-économiques ou sanitaires**. En milieu insulaire, elles représentent une des principales menaces sur la biodiversité et sont responsables de nombreuses extinctions d'espèces.

Le déclin de la biodiversité se poursuit

Ces cinq grandes catégories de pressions sont directement responsables du déclin de la biodiversité en France et dans le monde, altérant l'état des habitats naturels et des espèces. En métropole comme en outre-mer, la situation reste dans l'ensemble préoccupante ou se dégrade.

Il existe des disparités entre les différents types de milieux, mais **l'état de conservation des habitats est globalement défavorable**.

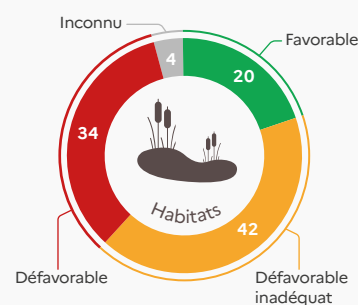
En métropole, seuls 20 % des habitats naturels d'intérêt communautaire⁴ ont été évalués en bon état de conservation. Les habitats les plus touchés sont les milieux humides et les milieux côtiers et littoraux : seuls 6 % sont en état de conservation favorable. Les milieux herbacés (prairies, etc.)

font également partie des habitats en mauvais état.

Cette **dégradation se poursuit pour certains milieux** : deux sites humides emblématiques sur cinq se dégradent en moyenne sur la période 2010-2020.

Seuls **20 %** des habitats à enjeux européens sont en bon état.

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire sur la période 2013-2018
En % d'évaluations



Source : PatriNat, 3^e rapportage DHFF, 2019
Traitement : PatriNat et SDES

⁴ Habitats naturels listés dans la Directive Habitats-faune-flore pour lesquels la France et l'Union européenne ont une responsabilité particulière. Il s'agit d'habitats remarquables, en danger, ou présentant une aire de répartition réduite.

Le mauvais état de conservation et la disparition de certains habitats, comme les prairies, impactent les espèces qui leur sont inféodées.

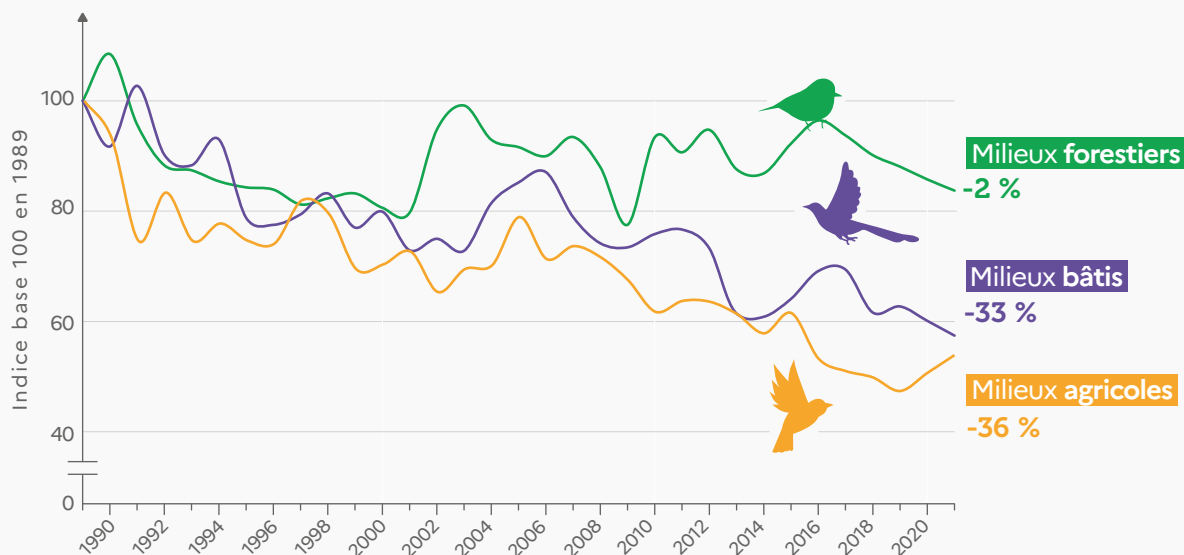
Alors que l'aire de répartition de deux espèces de papillons de jours sur trois a régressé ces 20 dernières années, les espèces qui dépendent de ces milieux déclinent particulièrement. Le Fadet des tourbières (*Coenonympha tullia*) a par exemple

disparu de la moitié des départements où il était recensé au siècle dernier.



17 % des espèces de faune et de flore sont aujourd'hui menacées ou éteintes en France, et leur risque d'extinction a augmenté de près de **14 %** en moins de dix ans.

Évolution de l'abondance des populations d'oiseaux communs spécialistes en métropole entre 1989 et 2021



Source : Programme STOC de Vigie Nature
 Traitement : CESCO - PatriNat, janv. 2023

La situation est toutefois contrastée. Les **espèces spécialistes** (qui dépendent d'un habitat particulier et/ou qui ont besoin de conditions particulières pour réaliser leur cycle de vie) **se portent globalement moins bien que les espèces généralistes** (qui peuvent s'adapter à différents milieux et conditions pour vivre).

C'est le cas des oiseaux. Si les populations d'oiseaux communs généralistes sont en augmentation (+ 19 %), l'abondance des populations d'oiseaux communs

spécialistes a diminué de 24 % entre 1989 et 2021, avec un effondrement de 36 % des populations d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles.

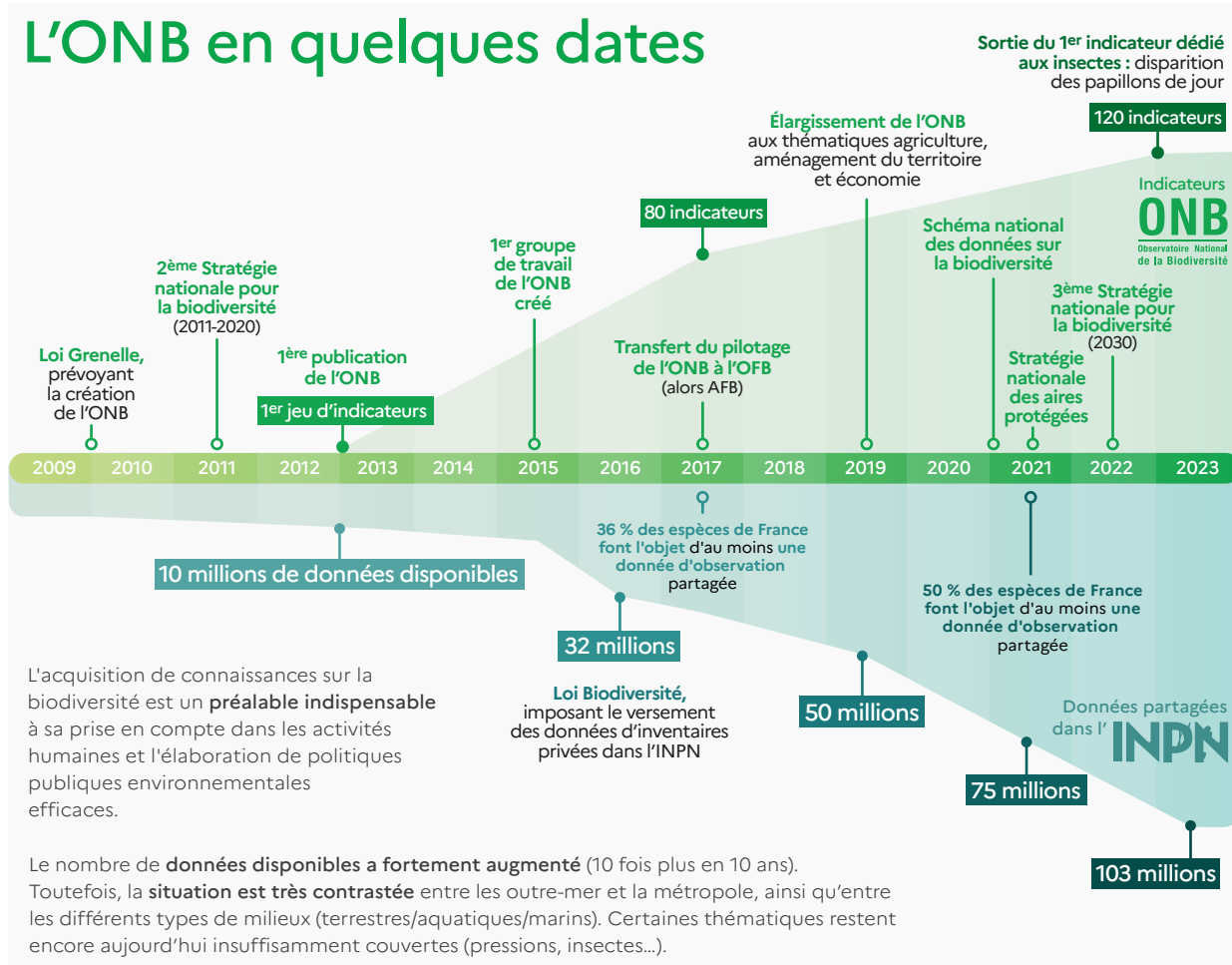
Les populations de chauves-souris ont également fortement décliné : - 43 % entre 2006 et 2021.

Certains groupes d'espèces se portent mieux. C'est par exemple le cas des oiseaux d'eau hivernants en France métropolitaine, dont les populations augmentent (en particulier les grands échassiers,

dont de nombreuses espèces ont une capacité d'adaptation importante) : + 131 % entre 1980 et 2022.

De manière générale, le déclin des espèces spécialistes, communes ou rares (faune comme flore) engendre une **homogénéisation de la biodiversité**, qui constitue une des formes du déclin de la biodiversité.

L'ONB en quelques dates



L'acquisition de connaissances sur la biodiversité est un **préalable indispensable** à sa prise en compte dans les activités humaines et l'élaboration de politiques publiques environnementales efficaces.

Le nombre de **données disponibles a fortement augmenté** (10 fois plus en 10 ans). Toutefois, la **situation est très contrastée** entre les outre-mer et la métropole, ainsi qu'entre les différents types de milieu (terrestres/aquatiques/marins). Certaines thématiques restent encore aujourd'hui insuffisamment couvertes (pressions, insectes...).

ONB

Observatoire National de la Biodiversité

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est un réseau de contributeurs coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB).

À partir de données disponibles, l'ONB **conçoit et diffuse des indicateurs** apportant un éclairage sur les grandes questions relatives à la biodiversité en France. Issues d'une **démarche scientifique rigoureuse, transparente et validée par un comité éditorial** rassemblant sphère de l'État, monde de la recherche, associations et professionnels de la biodiversité, les publications de l'ONB sont mises à disposition des citoyens, des journalistes, des élus, des scientifiques, des gestionnaires d'espaces naturels.

L'Observatoire est structuré en différents **groupes de travail** et un **comité éditorial**, copiloté par l'OFB et le **Service des données et études statistiques (SDES)** du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'ensemble des **productions de l'ONB** (publications, indicateurs...) est disponible sur le portail naturefrance.fr.

ofb.gouv.fr



@OFBiodiversite @linkedInOFB

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Quelques chiffres sur l'état de la biodiversité en France

Ces dix dernières années, l'érosion de la biodiversité se poursuit malgré la mise en place de nombreuses politiques publiques. Les pressions issues des activités humaines n'ont globalement pas été réduites et se sont pour certaines intensifiées. L'état des habitats naturels et de nombreuses espèces est préoccupant.

Seuls **20 %** des habitats naturels sont en bon état et **17 %** des espèces de faune et de flore de France sont actuellement éteintes ou menacées d'extinction. Leur risque d'extinction a augmenté de près de **14 %** en moins de dix ans.

L'appauvrissement de la biodiversité, ainsi que le risque d'uniformisation de la nature qui en découle, mettent en péril le fonctionnement des écosystèmes et leur capacité à résister aux changements globaux, notamment le changement climatique.

